

BASSIN DE VAUSSOUDUN À LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN : DÉBUT DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Orléans Métropole ouvre une enquête publique du 15 septembre au 15 décembre 2025 concernant la création d'un bassin de stockage enterré de 10 000 m³ à La Chapelle-Saint-Mesmin.



Situé à proximité du poste de refoulement de Vaussoudun, au point bas du réseau, le bassin permettra de stocker temporairement les eaux usées et pluviales lors des épisodes de fortes précipitations, avant leur traitement à la station d'épuration. Objectif : limiter à moins de 5 % les flux de pollution rejetés directement dans le milieu naturel.

Entièrement enterré et conçu pour s'intégrer discrètement dans le paysage, le bassin répondra aux normes environnementales les plus exigeantes, notamment en matière de protection de la biodiversité et de gestion durable du chantier.

COMMENT PARTICIPER ?

Les habitants sont invités à donner leur avis du lundi 15 septembre 2025 à 9h au lundi 15 décembre 2025 à 19h :

- En ligne, sur le site www.orleans-metropole.fr
- Par mail, à enquete-publique-vaussoudun@orleans-metropole.fr
- Par courrier, adressé au commissaire enquêteur en mairie de La Chapelle-Saint-Mesmin, 2 rue du Château 45380 LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN

MOMENTS FORTS DE LA CONCERTATION

- Réunion d'ouverture : jeudi 25 septembre 2025 à 18h30 – Espace Béraire à La Chapelle-Saint-Mesmin
- Réunion de clôture : mercredi 10 décembre 2025 à 18h30 – Espace Béraire à La Chapelle-Saint-Mesmin
- Permanences en mairie de La Chapelle-Saint-Mesmin :
 - mercredi 1er octobre (15h-17h)
 - samedi 25 octobre (10h-12h)
 - lundi 24 novembre (15h-17h)

À l'issue de la procédure, la Préfecture décidera de l'autorisation ou non de ce projet.



Germain FOURNIER
ATTACHÉ DE PRESSE - Orléans Métropole

02 38 79 29 98 - 06 77 27 93 38
germain.fournier@orleans-metropole.fr



orleans-metropole.fr

TOUJOURS **+** VITE POUR NOTRE ENVIRONNEMENT